



Le RÉMILLIEN



Saint Rémy
entre
Pic et Lac



SWAY

SOMMAIRE

- Mot du Maire.....	4
- Budget.....	10
- Commissions.....	11
- Vie Associative et Sportive.....	13
- Écoles.....	24
- Bien Vivre.....	26
- Patrimoine Naturel.....	32
- Vie Économique.....	33
- Sécurité.....	35
- Vie Communale.....	37
- Travaux.....	40
- Inaugurations.....	43
- État Civil.....	44
- À Votre Service.....	45
- Poème.....	46

Mairie - Route de La Lauzière - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel : 04 79 83 13 70 - Fax : 04 79 83 17 13

Site Internet : www.saintremydemaurienne.com

Bulletin Municipal - Édition 2010 - 700 exemplaires

Photos : C. Chevalier - J. Gros - D. Champemont

Création : NetCréaWeb - Internet & Informatique

Route de La Combe - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel : 04 79 83 11 30 - 06 74 51 41 64 - Web : www.netcreaweb.fr

MOT du MAIRE

Chères Rémiliennes, Chers Rémiliens,
2009 une année difficile ! Mais l'espoir doit nous habiter pour 2010 !

Comment ne pas commencer mon propos annuel par les difficultés rencontrées en 2009 et qui sont toujours d'actualité !

Dans un premier temps GATE France nous a informé de la présentation d'un plan pour faire face à la situation de crise de l'automobile. Ce fut dur pour les salariés concernés et nous espérons la reprise du secteur et des embauches.

Ensuite, la surprise ne fut pas mince pour le maire et le conseil municipal d'apprendre que Spirel voulait fermer son usine de Saint-Rémy ! Ceci était inattendu et incompréhensible; jamais aucune information n'a filtré en ce sens auprès des élus. Et pourtant, en prenant pour cadre la crise et en imaginant une restructuration de sa production, les dirigeants de Spirel avaient bel et bien pris cette décision.



Aux côtés des salariés, je me suis battu avec le conseil municipal, avec Michel Bouvard, Député, avec les collègues maires et conseillers généraux de Maurienne, et après des échanges difficiles et délicats, j'espère que le résultat sera bien différent de celui annoncé.



Je souhaite, avec les déléguées syndicales de Spirel, et les dirigeants, que toutes les solutions soient examinées et que la meilleure hypothèse soit retenue, c'est-à-dire celle qui permettra le maintien du plus grand nombre d'emplois et qui ne laissera aucun salarié sans solution.

Je n'ai jamais voulu polémiquer et je laisse à ceux qui s'y complaisent ce terrain là; mais il est clair que le rôle de Maire dans ces cas là, est celui de médiateur et d'intermédiaire entre toutes les parties pour sauvegarder l'emploi.

MOT du MAIRE

De même, au niveau de Rio Tinto Alcan, j'ai du m'investir avec mes collègues du Syndicat de Pays de Maurienne (SPM) car il y va de l'emploi industriel de la vallée. Là aussi, aux côtés des salariés, nous avons alerté les parlementaires et réuni l'ensemble des Maires, pour peser sur les choix de Rio Tinto Alcan. Cela est encore plus difficile que pour Spirel car le centre de décision est à des milliers de kilomètres et le poids de l'unité maurienne est réduit d'autant.

Je suis l'évolution de ces dossiers, qui concernent une cinquantaine de familles rémiliennes, au jour le jour.

L'année 2010 doit être celle de la concrétisation des solutions et espérons la reprise pour nos usines. RIO TINTO ALCAN doit aussi « éclaircir » l'avenir de ST Jean. J'ai participé à une dernière rencontre à Paris début janvier qui peut nous permettre d'espérer en la pérennité du site, sans remettre en cause malheureusement la diminution d'effectif prévue.

Par ailleurs, il y a des raisons d'espérer :

- la politique du tout « libéral » est en train de s'infléchir, même si nous demeurerons dans l'économie de marché,
- la crise a permis une prise de conscience; la société de consommation doit évoluer vers une société plus raisonnable,
- le développement durable s'inscrit dans les politiques de l'Etat, de la Région et du Département; cela veut dire la prise en compte de **l'Environnement**, de **l'Humain** et plus de **Social** dans **l'Economie**,
- l'Humain revient « enfin » au centre de nos préoccupations : « Il n'est de richesse que d'Hommes » *J. BODIN*,
- la solidarité peut et doit se développer.

Bien sûr, d'aucuns souffrent plus que d'autres de la situation et c'est à nous tous de les aider; le CCAS, avec Josiane SON, est particulièrement attentif et je remercie toute son équipe, élus et membres actifs.



MOT da MAIRE

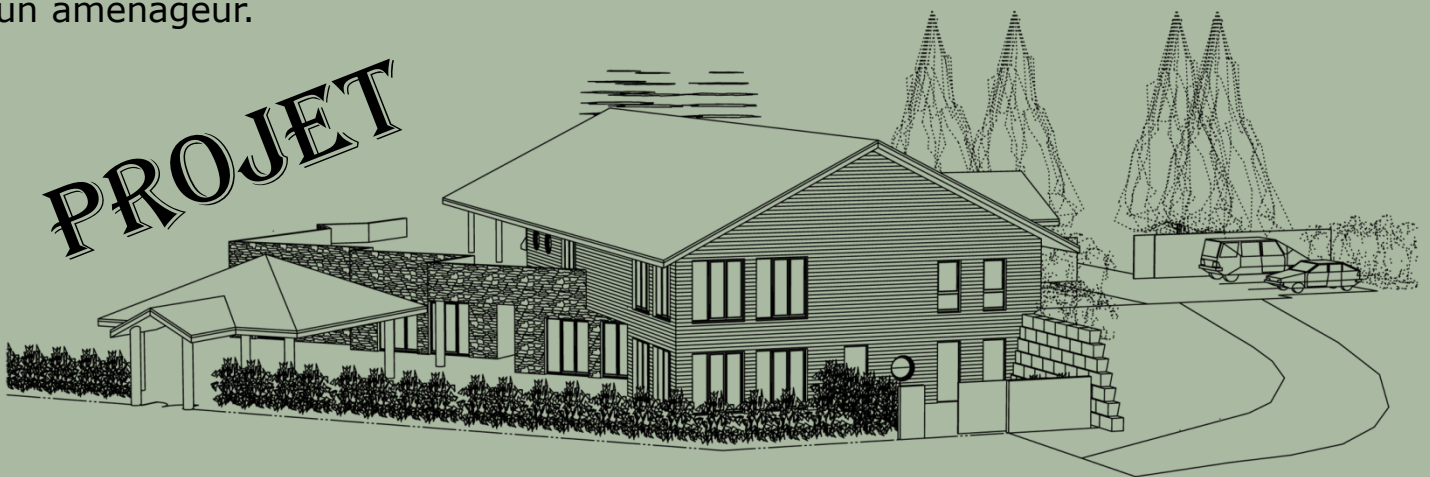
Les TRAVAUX de 2009

Aménagements de Sécurité aux Étalons : avec les ralentisseurs et les signalisations horizontales et verticales; c'est un résultat visible et intéressant même s'il n'empêchera pas les adeptes de la vitesse à tout prix de prendre des risques dans la traversée.

L'Auberge du Pont est Communale : et elle a ouvert ses portes comme prévu à l'automne 2009. C'était un projet que j'avais eu l'occasion de présenter, le résultat est à la hauteur de nos attentes.

La fréquentation est bonne, l'accueil des nouveaux gérants est chaleureux; de plus, Thierry et Ninie ont eu le plaisir d'accueillir un petit garçon... c'est de bonne augure pour l'avenir.

La Touraine : une partie des terrains a été acquise pour permettre l'installation du futur groupe scolaire; la Commune est maintenant propriétaire de près de 2 hectares; une fois la ZAC créée, nous allons pouvoir avancer en 2010 avec le choix d'un aménageur.



L'Eau : une fois encore, il faut être vigilant sur la ressource en eau, (comme d'habitude vous verrez plus loin le résultat des analyses). Nous avons clos le réservoir de La Lauze, construit un toit au dessus et installé un système « ultra violet », soit UV, permettant la destruction systématique des bactéries, si besoin. Depuis la loi sur l'eau de 2001, les Communes sont toutes passées, à quelques exceptions près, à la facturation, à la consommation et nous sommes dans la fourchette basse de tarification.

L'Assainissement : pour l'eau et l'assainissement des travaux conséquents ont été engagés en 2009 au **Sandrin** et au **Chef-lieu** où nous avons du changer la conduite d'eau potable et créer une antenne d'assainissement.

Comme prévu, des travaux d'assainissement seront engagés rapidement à La Tour, pour raccorder le maximum de foyers au réseau.

Cela sera un investissement important et contribuera à équiper toujours mieux la commune, malgré un coût certain.

MOT da MAIRE

Bien sûr il y a eu en 2009 des inaugurations importantes :

- **l'agence postale** et **la bibliothèque** dans le bâtiment communal de la Poste,

- les filtres à Ultra Violet pour l'eau potable à la Lauze et à l'Infernet pour supprimer les bactéries, et surtout le **filtre à arsenic** qui a nécessité un sérieux investissement, 800 000 € avec le bouclage des Etalons et du Grivolley.

L'inauguration a permis de faire une journée « Portes ouvertes » et nombre de Rémiliens y sont venus.

C'est là où l'on comprend que le prix de l'eau et de l'assainissement sont très loin de couvrir les frais engagés et la nécessité de trouver des subventions, c'est un travail partagé avec Georgette Troccard.



Je rappellerai que pour les filtres à La Lauze et l'Infernet, nous avons

obtenu plus de 50 % de subventions et récemment 50 000 € pour les travaux de l'Auberge du Pont.

Bientôt, j'espère si la possibilité m'en ait donnée, faire valoir encore plus, la commune, la vallée et la Savoie dans les instances régionales.

2009, cela a été l'année de la réalisation du **Plan Communal de Sauvegarde** (tous les risques sont passés au crible et des protocoles sont mis en place pour y faire face)...

Cela a été aussi l'année de la mise en place de services divers comme celui de l'écrivain public (à l'agence postale) ou la possibilité pour les personnes âgées seules de demander à ce qu'on leur apporte leurs médicaments.

Ces services ont peu fonctionné, mais ils sont maintenus, tout comme la possibilité pour les personnes (âgées ou dépendantes vivant seules) de se faire déneiger en appelant la mairie.

Je rappellerai aussi la venue de TF1 à ST Rémy pour une émission dans le cadre d'une télé-réalité « solidarité » aux Etalons.

Pour 2010 les Projets !

En matière de service, **la permanence des infirmières** étant un succès, elle sera **doublée**; en plus du mardi il y en aura une le samedi matin, toujours au local communal en mairie. L'assistante sociale recevra à l'Agence postale sur rendez-vous.

Il y aura encore des améliorations en matière de sécurité : signalisation et éventuellement ralentisseur(s) nouveau(x), malheureusement il le faut; même si la plupart d'entre nous lève « le pied ».

MOT du MAIRE

Un plan **d'accessibilité des bâtiments publics** aux personnes à mobilité réduite sera réalisé.

Un site internet « **saintremydemaurienne.com** » est ouvert, il sera pleinement opérationnel dans les jours qui viennent. Vous pouvez le consulter et nous faire des propositions.

Un projet de **crèche** devrait se concrétiser en 2010 sur la commune.

Une numérotation des rues sera mise en place au cours de l'année 2010, selon le système de la numérotation métrique adopté par le Conseil Municipal.

La Vie Associative

Elle est toujours vaillante et active, ce qui fait que les Rémiliens sont très sollicités et que l'on conjugue **l'art de vivre** de manière attrayante dans notre commune.

Merci à tous les présidents, membres des bureaux et adhérents de leur travail, et cela se voit avec des élans de solidarité comme le **TELETHON**, la réussite de **fêtes** comme celle **du lac Bleu**, ou sportives comme la **pétanque**, le **foot** ou les **boules**, et encore celle **du 14 juillet** !

Pour favoriser encore plus la vie associative et l'information communale, la municipalité a fait installer un panneau lumineux.



La Vie Economique

2010 sera aussi une année de transition avec la suppression de la Taxe Professionnelle (tant décriée par tous...).

Elle sera remplacée en 2010 par une cotisation sur la valeur ajoutée et des transferts de recettes fiscales, en attendant de passer à une **contribution économique territoriale**. Mais la garantie de ressources d'une part, et le renforcement des communes d'autre part, nous ont bien été réaffirmés lorsque le Président de la République nous a reçu à l'Élysée avec des centaines de collègues maires.

Espérons aussi que ce sera l'année de la constitution de la Communauté de Communes, et que d'aucuns sauront élever le débat !

Je remercie la presse, l'ensemble des élus, des adjoints, Georgette, Yves, Marcel et Jean, aux présidents de commissions et aux conseillers pour leur travail important et assidu à mes côtés, avec l'ensemble du **personnel communal**.

MOT da MAIRE

Et enfin, et ce sera notre principal objectif en 2010, les prémices de la réalisation du groupe scolaire, que suit le Comité de Pilotage associant parents et professeurs des écoles aux élus.

Comment mieux finir les vœux 2010 qu'en souhaitant l'avancée de ce dossier, qui tient à cœur nos enfants et leurs parents.

Par ailleurs 2010 devrait voir une avancée avec l'arrêté du tracé cantonal pour le **LYON-TURIN** pour lequel nous demandons la réalisation du tunnel de Belledonne.

Nous ferons la fête en 2010, cela fera 150 ans que la Savoie « s'est donnée » à la France (1860 : année du rattachement).

A ST Rémy dès le 10 avril 2010 il y aura des animations, veillées et spectacles, ne les ratez pas ! C'est un grand moment d'histoire !

Et puis pour réellement clore ces vœux, je veux penser à toutes les Rémiliennes et tous les Rémiliens qui connaissent des difficultés de quelque nature que ce soit et leur envoyer un signal fort de profonde sympathie et d'affection.

Bonne et heureuse année 2010 !

Emploi, santé, bonheur, réussite, bref des vœux de plénitude, puisque c'est le moment d'espérer !



Christian ROCHETTE
Maire de ST Rémy de
Maurienne
Président du Syndicat de
Pays de Maurienne



« L'optimisme est la voie du succès. Rien de grand ne se fait sans espoir, ni confiance. » H. KELLER.

BUDGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Budget Communal

▲ Résultat de fonctionnement :	
excédent de clôture :	276 658 €
▲ Résultat d'investissement :	
déficit de clôture :	- 64 506 €

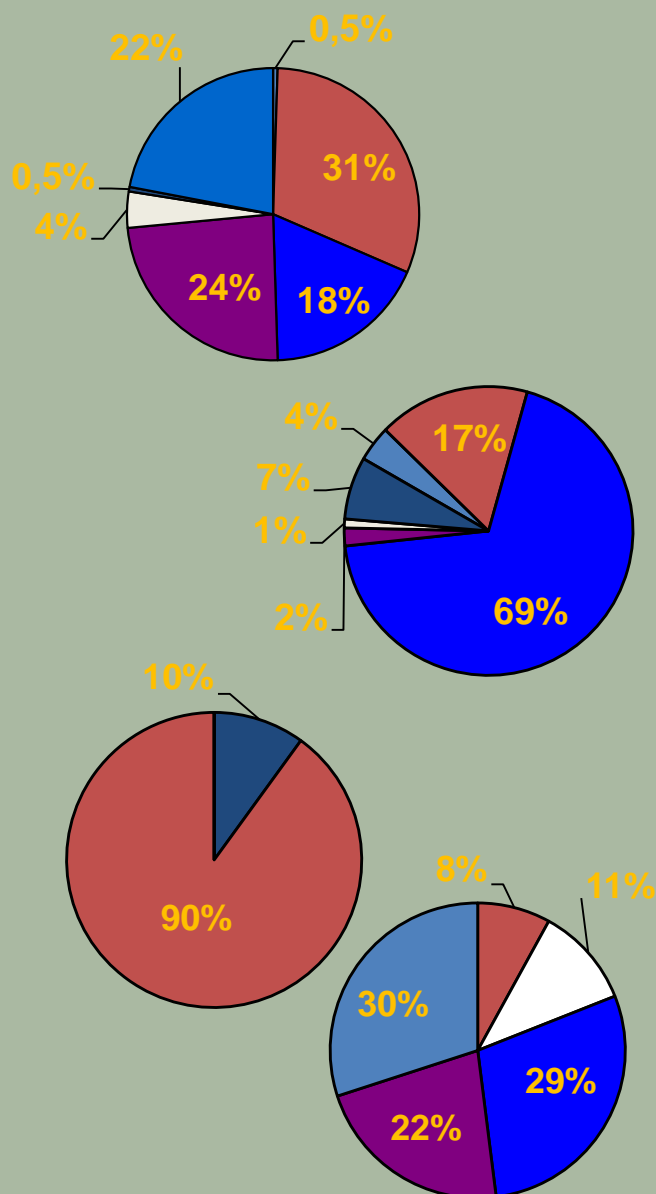
Budget Eau/Assainissement

▲ Résultat de fonctionnement :	
excédent de clôture :	239 423 €
▲ Résultat d'investissement :	
déficit de clôture :	- 7 998 €

Résultat global : excédent : 212 152 €

Résultat global : excédent : 231 425 €

BUDGET PRIMITIF 2009 – Budget Communal



Fonctionnement

<u>Dépenses :</u>	
Charges exceptionnelles	1 000 € → 0,5%
Charges à caractère général	571 616 € → 31%
Charges de personnel	332 400 € → 18%
Charges de gestion courante	464 650 € → 24%
Charges financières	67 206 € → 4%
Dotations aux amortissements	6 754 € → 0,5%
Virement section d'investissement	405 078 € → 22%
Total dépenses	1 848 704 €

<u>Recettes :</u>	
Produit des services	79 000 € → 4%
Dotations et participations	308 376 € → 17%
Impôts et taxes	1 277 670 € → 69%
Produits de gestion courante	45 000 € → 2%
Produits divers	12 000 € → 1%
Affectation de résultat 2006	126 658 € → 7%
Total recettes	1 848 704 €

Investissement

<u>Dépenses :</u>	
Remboursement d'emprunts	133 367 € → 10%
Opérations d'équipement	1 281 500 € → 90%
Total dépenses	1 414 867 €

<u>Recettes :</u>	
FC TVA/TLE	113 133 € → 8%
Subventions investissement	154 663 € → 11%
Virement section de fonctionnement	405 078 € → 29%
Affectation de résultat 2006	311 993 € → 22%
Emprunt	430 000 € → 30%
Total recettes	1 414 867 €

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

▲ Dépenses et recettes :	407 219 €
--------------------------	-----------

Investissement

▲ Dépenses et recettes :	669 383 €
--------------------------	-----------

BUDGET CCAS

Fonctionnement

▲ Dépenses et recettes :	12 080 €
--------------------------	----------

COMMISSIONS

Aide Sociale (CCAS) - Présidente : SON Josiane **(4)**

Membres : CHAMPEMONT Daniel et TROCCARD Georgette **(2)**

Appels d'offres - Président : ROCHETTE Christian **(1)**

Membres : AILI Christian, CRAPET Willy, GROS Jean **(6)** et ROL Yves **(8)**

Écoles - Présidente : BORONAT Virginie **(9)**

Membres : CHAMPEMONT Daniel, CHEVALIER Franck **(15)** et PRATO Jean-Yves

Finances - Président : AILI Christian **(10)**

Membres : CRAPET Willy, GROS Jean, PERREAU Sébastien et ROL Yves

Forêts, Agriculture, Travaux, Industrie et Sécurité

Co-présidents : CRAPET Willy **(11)** et PERREAU Sébastien **(14)**

Membres : AILI Christian, CHEVALIER Franck, GROS Jean, PRATO Jean-Yves et ROL Yves

Impôts Directs - Président : ROCHETTE Christian

Membres : GROS Jean, ROL Yves, SON Josiane et TROCCARD Georgette

Jeunes - Présidente : ESPINASSE Sophie **(7)**

Membres : LAMOTTE Marcel et PRATO Jean-Yves

Personnel Communal - Président : LAMOTTE Marcel **(5)**

POS (PLU) Urbanisme - Président : MONDET Alain **(13)**

Membres : CHEVALIER Franck, PERREAU Sébastien, PRATO Jean-Yves, ROL Yves et TROCCARD Georgette

Sports, Loisirs, Tourisme et Communication - Président : PRATO Jean-Yves **(12)**

Membres : BORONAT Virginie, CHAMPEMONT Daniel, ESPINASSE Sophie, LAMOTTE Marcel, PERREAU Sébastien, SON Josiane et TROCCARD Georgette

Vie Associative - Président : CHAMPEMONT Daniel **(3)**

Membre : BORONAT Virginie, LAMOTTE Marcel et SON Josiane



(1)



(2)



(3)



(4)



(5)



(6)



(7)



(8)



(9)



(10)



(11)



(12)



(13)



(14)



(15)

COMMISSIONS

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Déléguée titulaire : TROCCARD Georgette

Déléguée suppléante : SON Josiane

A.M.I.E.S. (Association Mauriennaise Insertion Économique et Sociale)

Déléguée titulaire : ESPINASSE Sophie

Délégué suppléant : CHEVALIER Franck

COLLÈGE – Déléguées titulaires : ESPINASSE Sophie – TROCCARD Georgette

Délégué suppléant : PRATO Jean-Yves

E.H.P.A.D. (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) Déléguée titulaire : TROCCARD Georgette

Déléguées suppléantes : BORONAT Virginie – SON Josiane

OFFICE DU TOURISME – Délégué titulaire : LAMOTTE Marcel

Déléguée suppléante : ESPINASSE Sophie

S.I.E.M.U.C.C. (Syndicat Intercommunal de l'École de Musique du Canton de la Chambre)

Délégué titulaire : MONDET Alain

Délégué suppléant : LAMOTTE Marcel

S.I.H.GA.C. (Syndicat Intercommunal de la Halte-GArderie Crèche)

Délégué titulaire : PERREAU Sébastien

Déléguée suppléante : BORONAT Virginie

S.I.R.T.O.M.M. (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne) – Délégué titulaire : AILI Christian

Délégué suppléant : CRAPET Willy

S.I.VO.M. (Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples)

Délégué titulaire : LAMOTTE Marcel

Déléguée suppléante : ESPINASSE Sophie

S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) : Centre de Secours des Portes de la Maurienne – Délégués titulaires : AILI Christian – ROL Yves

Délégués suppléants : CHEVALIER Franck – PERREAU Sébastien

S.P.M. (Syndicat du Pays de Maurienne)

Délégués titulaires : CHAMPEMONT Daniel – ROCHETTE Christian

Délégués suppléants : LAMOTTE Marcel – TROCCARD Georgette

Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION « ASSOCIATIONS » - DANIEL CHAMPÉMONT

Vous-êtes-vous demandé pourquoi les oies forment un V lors de leur vol migratoire ? La nature a une bonne raison de les doter de cet instinct. Chaque coup d'aile d'une oie soulève l'air et celle qui la suit en bénéficie. Lors de la formation en V, toute la volée profite d'un accroissement d'efficacité d'au moins 71%, comparé à un oiseau volant seul. Quand une oie se détache de la formation, pour voler seule, elle ressent soudain la résistance de l'air et rapidement, elle revient dans la formation.

Comme les oies, les personnes qui partagent un but commun – associatif ou autre - et un sens d'appartenance, l'atteignent avec plus d'aisance et plus rapidement que celles qui cheminent seules. Quand une oie est fatiguée, elle se retire à l'arrière de la formation et une autre prend la tête. Cela se fait naturellement, automatiquement, sans sollicitation aucune.

Si les gens avaient autant d'intuition que les oies ont d'instinct, chacun comprendrait que finalement le succès dépend du travail d'équipe, chacun à son tour assumant les tâches ardues et partageant le leadership. Cela implique une très bonne appréciation de la notion d'intérêt commun.

Les oies aux derniers rangs de la formation encouragent de leurs cris celles qui sont à l'avant afin qu'elles accélèrent la vitesse. Il est important que nos cris d'arrière garde soient encourageants. Sans cela, ils ne sont que des cris.

Quand une oie est malade ou blessée, deux autres oies se détachent de la formation pour l'accompagner au sol et lui assurer aide et protection. Elles restent avec l'oie malade jusqu'à ce qu'elle puisse à nouveau voler ou jusqu'à ce qu'elle meure. Alors, elles se joignent à une autre volée ou essaient de rejoindre leur propre volée. Puissions-nous avoir cet esprit d'oubli de nous-mêmes qui nous mérite de tels amis.

Nul besoin d'être savant pour suivre les leçons de la nature. Il faut seulement savoir s'arrêter et observer les merveilles qui nous entourent.

Demandez aux bêtes, elles vous instruiront ; aux oiseaux du ciel, ils vous parleront ; à la terre, elle vous enseignera et les poissons des mers vous expliqueront.

Pour ma part, j'ai déjà demandé aux oies...

Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

ANCIENS COMBATTANTS / ARTS ET LOISIRS



Visite au musée de la Révolution Française.

Le thé dansant annuel des Anciens Combattants animé par MUSIC PASSION a connu un vif succès.



COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes a poursuivi ses activités en 2009 et a notamment animé le bal du 13 juillet 2009, ainsi qu'une vente de boudin à la chaudière le 20 décembre 2009.



De son côté la branche théâtre poursuit son activité et compte de plus en plus d'adhérents.

La section adulte de la branche théâtre dans la pièce « Les Voisines ».

La section des enfants de la branche théâtre.

Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

3 COMMUNES POUR LE TÉLÉTHON

« Tous ensemble plus forts que tout » fut notre dynamique pour ce Téléthon 2009.

Une mobilisation d'exception nous a permis de vivre de grands moments d'émotion et de retrouver cette convivialité maintenant établie entre nos 3 communes ; un « CD sans prétention » que vous pouvez toujours vous procurer, en restera la trace.

Un programme bien établi, vos dons et vos multiples participations nous a fait remettre à l'AFM Téléthon la somme de 10 303 €.

Une fois encore, merci à tous de votre participation et merci à vous les indispensables bénévoles.

Et rappelons nous « Tous ensemble, nous luttons contre la maladie ».



TOUS ENSEMBLE

Nous sommes là, aujourd'hui encor'
Réunissant nos talents, tous différents !
Car aucun de nous n'est assez fort
Pour ne jamais avoir besoin de son
prochain !

Et c'est ensemble que nous allons gagner
Cette bataille contre la maladie
Pour que la recherche continue d'avancer,
Ne nous arrêtons pas, c'est notre cri !

Tous ensemble, nous serons beaucoup
plus forts
Tous ensemble, unis dans un même effort
Tous ensemble, bien que différents,
Tous ensemble, nous allons gagner !

Tous ensemble, avec au cœur de l'amour,
Tous ensemble, nous ne resterons pas
sourds

Tous ensemble, luttant sans répit
Tous ensemble, contre la maladie !

On n'a pas tous eu la même chance,
Il n'y a sous le soleil rien de pareil !
Mais aujourd'hui par notre présence,
Nous voulons chanter l'espoir, il faut y croire !

Et c'est ensemble que nous allons gagner
Cette bataille contre la maladie
Pour que la recherche continue d'avancer,
Ne nous arrêtons pas, c'est notre cri !

Tous ensemble, nous voulons faire encore mieux,
Tous ensemble, qu'on soit jeune ou qu'on soit vieux !
Tous ensemble, poursuivant encor'
Tous ensemble, unissant nos efforts !

Tous ensemble, avec au cœur de l'amour,
Tous ensemble, nous ne resterons pas sourds,
Tous ensemble, et dans l'harmonie, (BIS)
Tous ensemble, elle est plus bell' la vie ! (BIS)

**LUTTONS SANS REPIT, POUR LA
VIE, TOUS ENSEMBLE !**

Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

M.A.S.S. 73



Initiation à la spéléologie par tous les temps à la « tanne » du névé sur le mont Margéraz dans le massif des Bauges.

Découverte de la spéléologie aux personnes handicapées avec « HandiCap Évasion ».



SAPEURS POMPIERS



Bal des Sapeurs Pompiers le 3 octobre 2009.

Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

SOU DES ÉCOLES



De nouveaux visages vont représenter le bureau du Sou des Écoles pendant deux ans : Marie-Angèle Moniez succède à Aurélie Goyet, restée au sein du bureau au poste de secrétaire à la place de Marie-Pierre Jeanneau. Catherine Chevalier est la nouvelle trésorière après Isabelle Kisielewicz. La passation de pouvoir s'est excellemment bien déroulée après un bilan plus que positif de l'équipe précédente. Les objectifs restent les mêmes : financer des activités, des sorties aux enfants scolarisés. Un groupe d'une dizaine de parents est fidèle à chaque réunion mais chaque parent demeure libre d'assister ou non à ces rencontres quasi mensuelles. L'ambiance y est studieuse mais également très détendue; la parole ainsi que les décisions sont ouvertes et prises en commun. Après une vente de chocolats automnale réussie et un large plébiscite pour la location des skis, l'équipe du Sou prépare actuellement son loto annuel prévu le samedi 30 janvier. La brocante programmée les années précédentes le jour de la fête des mères sera au cœur des discussions après le loto. Le but essentiel de l'association est motivé par une contribution éducative, ludique et récréative à la vie scolaire.

CLUB DU NOUVEL ÂGE

RIMINI, c'est fini !



Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

AMICALE BOULE CASBA



La rencontre
contre saint
Julien, au centre
en rouge.
Les 2 présidents :
M. Germain et Jo.
Richard.

CLUB DE TENNIS

Réussite de
l'après-midi
« portes
ouvertes » en
mai 2009. En
projet pour
2010 :
reconduction
de cette
manifestation.



Après de glorieuses années d'existence et plus de 150 adhérents, le Tennis club de St Rémy connaissait une baisse importante de ses effectifs depuis quelques années.

Cette année, il ne pouvait plus fonctionner, faute de trouver des personnes volontaires pour former un nouveau bureau. Une solution devait donc être envisagée pour redynamiser le tennis dans la commune et pour que les courts, en très bon état, ne restent pas inoccupés. Suite à la proposition du maire Christian Rochette, la fusion du club de St Rémy avec celui de la Chambre fût réalisée.

Actuellement, Séverine Rol, investie depuis plusieurs années pour le tennis, fait le lien entre les deux communes, aidée par deux conseillers municipaux, qui feront partis du conseil d'administration du tennis club de la Chambre.

Depuis début octobre, les adhésions pour la nouvelle saison peuvent être souscrites au bureau de tabac-presse Estèves ou chez Séverine Rol pour St Rémy et à l'office de tourisme de la Chambre.

Les adhérents, licenciés à la Fédération Française de Tennis, pourront désormais jouer sur les courts des deux communes et participer à des compétitions homologuées s'ils le souhaitent. Des cours de tennis sont dispensés à la Chambre par un professeur breveté d'état (enfants dès 4 ans et adultes).

Néanmoins, l'espoir demeure qu'un jour prochain, le club de Tennis de St Rémy renaisse de ses cendres, lui qui, après 24 années d'existence, doit momentanément (ou définitivement) disparaître pour survivre.

Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Depuis deux ans, les effectifs ont fortement chuté. Malgré tout, une quinzaine d'adhérents sont toujours fidèles parmi de nouveaux visages. Avec 24 gymnastes dont 4 messieurs, le tempo tous les mardis soirs de 18h30 à 19h30 (hors vacances scolaires) est rythmé par la dynamique Jeannine Genon.

La GV est partenaire de l'association Arts et Loisirs deux vendredis par mois pour un cours de danse de deux heures, mené de main de maître par Renée Joly. Nous avons organisé un concert Brassens le 14 février qui a rencontré un joli succès avec 83 entrées. La GV participe également à la fête du lac Bleu. Bonne année sportive

PÉTANQUE RÉMILIENNE

Championnat
Triplettes provençal
le 16 et 17 mai
2009.



Journée des jeunes de l'école de pétanque le 17 septembre 2009 encadrés par leurs initiateurs Christel Tronel et Mickaël Lebled sous la présidence bienveillante de Jeannot Muller.

Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

U.S. SAINT RÉMY

Organigramme du club en cette 40^{ème} année du club :

Président : Pierrelée René

Vice-président : Laurent Georges

Secrétaire : Corval Renaud

Trésorier : Barrel Yves

Entraîneur Séniors : Sendra Fernand

Entraîneur Gardiens : Martinato Patrice

Accompagnateurs Séniors : Barrel Yves, Combet Janick et Grosset Didier

Entraîneur Féminines : Choquet Sébastien

Encadrements Féminines : Albert Mylène, Brunet Evelyne et Uginet Anthony

Encadrements Jeunes : Burtin Alain, Combet Janick, Giraud Patrick, Mondet
Timothée, Pierrelée Charline, Wantelet Rémi et Wantelet Thierry

Président Vétérans : Laurent Georges

Secrétaire Vétérans : Drouiche Olivier

Trésorier Vétérans : Corval Renaud

Membres du Conseil d'Administration : Combet Christelle, Dimier Anthony,

Pesenti Yvette, Spony Christelle, Spony Denis et Vial-Chamorand Marie-Anne

Effectif : 40 Séniors, 18 Féminines, 30 Jeunes et 20 Vétérans

Site web : ussaintremy.footeo.com

Téléphone correspondant (Corval Renaud) : 06 07 26 52 23



Débutants

Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

Poussins



Pupilles



Féminines

Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE



Vie ASSOCIATIVE et SPORTIVE

AÉROCLUB – LES AILES DE MAURIENNE



Le modèle D112 en plein hiver sur la neige

Vue à bord du Jodel D119 au-dessus du barrage de Tignes



CLUB D'AÉROMODÉLISME MODELS CLUB MAURIENNAIS



Le Jodel a l'échelle 1/2 en cours de construction



Le Jodel D112 et son petit frère a l'échelle 1/2

ÉCOLES

<i>Professeurs des écoles</i>	<i>Elèves</i>
Sabine SOTTEAU (PS-MS)	26
Julie BRASSE (directrice) / Marjorie DUCRET (MS-GS)	25
Lydie HELLEBOID / Marjorie DUCRET (CP-CE1)	22
Hélène TROCHERIE / Marjorie DUCRET (CE1-CE2)	22
Céline SIMON (CM1-CM2)	25



***Petite
et
Moyenne
Sections***

***Moyenne
et
Grande
Sections***



ÉCOLES



CP - CE1



CE1 - CE2



**CM1
-
CM2**

DIVAGATION DES ANIMAUX

Il est interdit de laisser divaguer les animaux : ils peuvent présenter un danger et causer des dommages aux humains, à d'autres animaux ou aux biens.

Est considéré comme en état de divagation, tout chien qui en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct est en état de divagation.

Chiens dangereux (1^{ère} et 2^{ème} catégorie) ne pouvant être détenus par :

- des personnes mineurs.
- des majeurs en tutelle.
- des personnes condamnées pour crime ou violence.
- les personnes auxquelles le maire a retiré la propriété ou la garde d'un chien car il représentait un danger pour les personnes ou animaux domestiques.

Commune de St Rémy de Mne

DIVAGATION
DES ANIMAUX
INTERDITE



CHIENS & CHATS

Arrêté préfectoral du 14.06.2004

Rappel : Laisser proliférer les chats, ce n'est pas forcément être leurs amis.

Ne pas respecter une seule de ces dispositions constitue un délit passible d'une amende (3750 €) et de 3 mois de prison.

Les propriétaires de chiens dangereux doivent :

- faire une déclaration du chien à la mairie de leur domicile.
- s'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure (150 € d'amende).

L'association **Réguls'Matous** s'occupe des chats errants, vous pouvez la contacter au : **04 79 59 82 44** ou **04 79 64 37 52**.

Pour plus d'informations, consulter liste et réglementation en Mairie.

RAMASSAGE DE CHAMPIGNONS

Commune de Saint Rémy de Maurienne

RAMASSAGE
DE CHAMPIGNONS
INTERDIT (aux non résidents)



DIVIETO DI
RACCOLTA FUNGHI

Arrêté municipal du 01.09.2006



BRUITS DE VOISINAGE

Arrêté préfectoral du 16.04.1991

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de manière répétée et intempestive par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent

être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires ou gardiens d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

A.D.M.R. – SERVICES COMPLÉMENTAIRES

L'association ADMR du canton de La Chambre propose, en plus des aides traditionnelles, des services complémentaires tels que :

- Le portage des repas :

Ce service s'adresse à toutes les personnes qui n'ont plus l'envie ou la possibilité de se faire à manger dans de bonnes conditions.

Les repas sont confectionnés par l'EHPAD de La Chambre et livrés en liaison froide. Ils comportent une entrée, un plat chaud, un fromage, un dessert, le pain et la soupe du soir. Les régimes sont pris en charge par l'EHPAD.

- La téléassistance :

Malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute, vous souhaitez continuer à vivre à votre domicile, l'association ADMR vous propose un service de téléassistance afin de pouvoir appeler en cas de problèmes.

Le jour, la nuit, la centrale d'écoute est là 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

Un appareil branché sur la prise du téléphone et un médaillon autour du cou et vous voilà rassuré.

En cas de problème, la centrale contacte un proche qui interviendra dans les meilleurs délais.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'ADMR de La Chambre au 04 79 56 33 01.

ACCUEILLIR UN ENFANT PENDANT L'ÉTÉ



Le temps des vacances est un moment propice aux échanges et aux découvertes. Dans le cadre de l'Accueil familial, partagez la chaleur de votre foyer et contribuez au développement et à l'épanouissement d'un enfant de 6 à 11 ans venu d'une famille en difficulté sociale ou financière !

Pour davantage d'informations, il vous suffit de nous contacter :

Téléphone : 04 79 60 54 00

Mail : sc-chambery@secours-catholique.org

Adresse : Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens

BIEN VIVRE



VOUS HABITEZ EN MAURIENNE

La Vie à domicile ne s'arrête pas à 20 heures. La nuit peut réveiller des angoisses, amplifier les malaises, accroître les risques de chute...

Agé(e), handicapé(e) ou malade,
vous avez besoin d'une aide pendant la nuit.

L'ADMR MET EN PLACE UN SERVICE DE

GARDE DE NUIT ITINERANTE

SUR VOTRE TERRITOIRE EN 2010



Nous vous proposons



la visite d'un professionnel qualifié ADMR, intervention à domicile, une ou deux fois par nuit



CONTACTEZ NOUS !

Martine BERCHET au 06-20-56-06-10

mberchet@fede73.admr.org

Les services de l'ADMR peuvent dans certains cas être pris en charge par l'Etat,
les collectivités locales ou les organismes sociaux .
50% de leur coût sont déductibles de vos impôts

ARC EN MAURIENNE

Cette association est au service des personnes à mobilité réduite et a comme devise :
l'Accompagnement, la **Relation** et le **Covoiturage**
(minimum 2 personnes).

Renseignements : 04 79 83 08 13 - 06 37 69 76 59.

BIEN VIVRE

S.I.R.T.O.M.M.

Ordures Ménagères	Ramassage les lundi et jeudi matin. Respectez la nature et ne mettez que les ordures ménagères dans les bacs verts.
Tri Sélectif	Dépôt dans les bacs jaunes : journaux, magazines, revues, annuaires, bouteilles en plastique, emballages en acier et petits cartons.
Verres	Des containers sont installés aux Étalons, à la Girard, au Tennis, à l'entrée de la Z.I. et à la salle Belledonne.

DÉCHETTERIE

	<i>La chambre - La Lauzière -</i>	<i>Saint Etienne de Cuines - Les Iles -</i>
<i>Horaires</i>	Du lundi au jeudi et samedi : de 9h à 12h Vendredi : de 15h à 18h	Lundi : de 15h à 18h Mercredi : de 15h à 18h Samedi : de 13h à 16h

**NE PAS JETER LES GROS MATERIAUX ET ENCOMBRANTS AILLEURS QU'À LA DECHETTERIE
RAMASSAGE TOUS LES 2 MOIS, voir en Mairie**

VOTRE SAISON DE SKI 2009/2010

Les habitants de Saint Rémy et du Canton de La Chambre peuvent bénéficier de réductions en se renseignant à l'Office de Tourisme du Canton de La Chambre : **04 79 56 33 58.**

BIEN VIVRE

S.I.R.T.O.M.M.

Trier, c'est dans ma nature !



Plastiques : Uniquement les flacons et bouteilles



OU

Boîtes métalliques, briques, cartonnettes, journaux, prospectus et revues



Interdits dans le conteneur jaune : pots et sacs en plastique, barquettes en polystyrène



Verre



Rhône-Alpes



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

La D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) vous informe de la source à la consommation, des contrôles réguliers pour votre santé.

Quelques gestes simples à appliquer :

- Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles.

BILAN QUALITÉ

<p>Bactériologie Nombre de conformité : 7 sur 8 analyses Limites de qualité : absence de germes/100ml Eau pouvant présenter des contaminations ponctuelles</p>	<p>Origine de l'eau du réseau St Rémy appartenant à la Mairie et distribuée sans traitement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Grivolley Barbois- Belledonne- L'Infernet- Montfront- La Lauze
<p>Dureté Valeurs mesurées : mini. : 2°F – maxi. : 3°F Références de qualité maxi. : aucune Eau douce</p>	
<p>Nitrates Valeurs mesurées : mini. : 1mg/l – maxi. : 2mg/l Limites de qualité maxi. : 50mg/l Eau contenant peu ou pas de nitrates</p>	<p>L'eau distribuée au cours de l'année 2008 a été de qualité bactériologique satisfaisante; elle est restée conforme aux limites de qualité fixées pour les paramètres chimiques recherchés.</p> <p>Depuis février 2008, l'eau est distribuée après filtration par hydroxyde ferrique, pour l'élimination de l'arsenic, accompagné d'une désinfection aux rayons ultra-violets.</p>
<p>Fluor Valeurs mesurées : mini. : 0mg/l – maxi. : 0mg/l Limites de qualité maxi. : 1.5mg/l Eau peu fluorée</p>	
<p>Pesticides Valeurs mesurées : mini. : 0µg/l – maxi. : 0µg/l Limites de qualité maxi. : 0.1µg/l Absence de pesticides</p>	
<p>Autres paramètres Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité</p>	

PATRIMOINE NATUREL



fleurs de nos montagnes...

VIE ÉCONOMIQUE

ACTIVITÉS EXISTANTES SUR SAINT RÉMY

Agriculture	Espaces verts
Alimentation	Exploitation forestière
Armurerie	Infirmière
Bobinage	Informatique-Internet
Bois de Chauffage	Lombriculture
Boulangerie	Matériel de sport pour handicapés
Camping-Snack-Bar-Restaurant	Médecin
Charpente	Menuiserie bois et matières
Chauffagiste	Orthophonie
Coiffure	Peinture-Plâtrerie-Isolation-Carrelage
Déneigement (gyrobroyage des routes)	Pension chevaux
Dépannage multiservices	Plomberie
Tabac-Journaux-Souvenirs	Sciage Rabotage
Électricité	Sécurité en hauteur
Électronique, automatisme et informatique industriels	Transports
Élevage canin	Travaux publics
Entretien-Réparation Véhicules	Travaux-Services forestiers
	Vente de bois de chauffage

Pour voir l'ensemble des activités, veuillez consulter l'annuaire.

Location de meublés touristiques : FOURNIER Ginette : 04 79 83 13 28,
GIRARD Michel : 04 79 85 39 33 et DEBURCK Marie-Christine : 03 20 93 01 28

LISTE DES ENTREPRISES : Z.I. FRANÇOIS HORTEUR

CHAMBONNET : Travaux publics	PICOLLET : Travaux publics
CHAMORAND : Espaces verts, location de quads	PRISME : Sécurité en hauteur
COHENDET : Électricité services	SCIERIE : Métral Anthony
DHR : Travaux publics	SEREM : Électronique, automatisme, informatique industriels
GATE France : Bobinage	SOMFY-SPIREL : Bobinage
GROS Philippe : Bois de Chauffage	TESSIER : Matériel de sport pour handicapés
JACQUEM MOZ : Transports internationaux	TRANSYLVANIE CREATIONS : Maisons Bois en kit
MENUISERIE : Mondet Jean-Claude	
ONF (bureaux)	

VIE ÉCONOMIQUE



Localisation et atouts du parc d'activités industrielles « François Horteur »

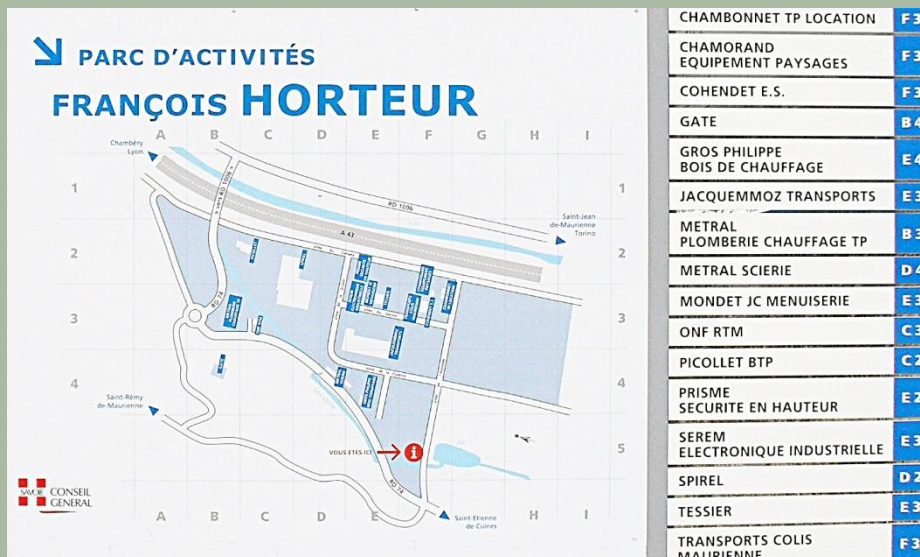
- Situé à l'entrée de la vallée de la Maurienne, en direction de l'Italie.
- Réserve foncière.
- Accès au site assuré par une sortie de l'autoroute A43 (sortie 25).

Caractéristiques

- Surface disponible : 3 ha.
- Extension prévue : 5 ha.
- Coût du terrain compétitif : 11 € /m².
- Le parc est soumis à un règlement de zone.

Services proposés sur place

- Eaux pluviales - Eaux usées - Eau potable.
- Electricité.
- ADSL.
- Voirie - Signalétique - Éclairage.



Le Parc d'activités industrielles François Horteur

Le parc d'activités François Horteur est situé dans la vallée de la Maurienne.

La Maurienne a historiquement assis son développement économique sur l'industrie extractive avant d'accueillir depuis plus d'un siècle les grands groupes qui ont dessiné le développement industriel de la vallée.

Aujourd'hui, tournée vers une industrie dynamique et diversifiée, vers un réseau solide de petites et moyennes entreprises et vers un essor considérable du tourisme, la vallée de la Maurienne anticipe la venue de grands chantiers, comme le Lyon - Turin Ferroviaire.

SÉCURITÉ

DOCUMENT IMPORTANT
À CONSERVER À
PORTÉE DE MAIN



SAINT REMY DE MAURIENNE

PCS

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

RISQUES MAJEURS : LES REFLEXES



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE SAINT REMY DE MAURIENNE UN OUTIL POUR VOTRE SECURITE EN CAS D'ÉVENEMENT MAJEUR

Du fait que la **commune de Saint Rémy de Maurienne** est comprise dans les **périmètres des Plans Particuliers d'Intervention de Thermphos et d'Arkema et de Bissorte**, une loi récente lui impose de **planifier ses actions en cas d'événement majeur**, via un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**.

Un PCS est conçu pour les élus comme un **outil d'aide à la décision** dans la prévention et la gestion des événements majeurs (événements naturels ou technologiques) **au niveau communal**. Il anticipe les mesures de sauvegarde des personnes, de l'apparition d'un phénomène jusqu'au retour à la normale.

Dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), le Syndicat du Pays de Maurienne a embauché une chargée de mission PCS qui accompagne les communes de Maurienne qui le souhaitent dans l'élaboration de leurs Plans Communaux de Sauvegarde et dans leurs démarches d'information préventive.

Avec l'aide de cette personne, un groupe de travail composé d'élus et d'administrés de Saint Rémy de Maurienne est en train d'élaborer le Plan Communal de Sauvegarde et le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** de la commune.

Vous trouverez sur cette fiche un premier jet du DICRIM de Saint Rémy de Maurienne dont une version plus complète vous sera transmise d'ici quelques mois.

L'ALERTE



La Sirène de Thermphos ou d'Arkema : elle émet un son caractéristique de **3 séquences d'1 minute 41** séparées par un **intervalle de 5 secondes** en cas de déclenchement du PPI de Thermphos ou d'Arkema ; elle est testée tous les premiers mercredi du mois à midi

Si vous entendez cette sirène, **confinez vous** et écoutez la radio **103.9** ou **105.3 FM**

La Radio et la Télévision : France Bleu Pays de Savoie diffuse les informations en cas de risque majeur : écoutez le **103.9** ou **105.3 FM**



A PRÉPARER EN CAS D'ALERTE

pour pouvoir évacuer ou se confiner rapidement en cas de besoin

Papiers personnels et médicaments
(traitement quotidien),

vêtements de rechange et couvertures

Barres énergétiques et eau, lampe de poche

Matériel de confinement : ruban adhésif,
serpillières pour colmater le bas des portes,
radio à piles, etc.

Pensez à vos animaux domestiques

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

sur ce document ou sur les risques majeurs

Contactez la **Mairie de Saint Rémy de Maurienne**

Site Internet du Syndicat du Pays de Maurienne : www.maurienne.fr

Portail du Ministère, dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

SÉCURITÉ

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ÉVÉNEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE DE SAINT REMY DE MAURIENNE

DANS TOUS LES CAS



Écoutez la radio France Bleu
Pays de Savoie 103.9 ou
105.3 Mhz

Pour vous informer de
l'évolution de la situation



Ne téléphonez pas
sauf en cas d'urgence
Pour libérer les lignes
pour les secours



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école
Leurs enseignants s'en
occupent !



Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

Inondations Arc Torrents	Mouvements de terrain	Séismes	Phénomènes Météo Avalanches	Accidents Industriels ou Nucléaires	Accidents Matières Dangereuses	Rupture de barrage
Fermez les portes, fenêtres, soupiraux	Coupez le gaz et l'électricité	Si vous êtes à l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide	Renseignez-vous	Enfermez-vous rapidement dans le bâtiment le plus proche	Eloignez vous de la zone dangereuse	Gagnez les hauteurs
Coupez le gaz et l'électricité	Evacuez les locaux touchés	Evacuez les locaux touchés.	Soyez vigilants Evitez les randonnées en montagne	Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations	Écoutez les consignes des autorités	
TORRENTS : Eloignez vous du cours d'eau SINON Montez à pied dans les étages	Eloignez-vous de la zone dangereuse	Coupez le gaz et l'électricité	Rentrez chez vous Fermez les ouvertures	Ne fumez pas Ni flamme, ni étincelle	Ne fumez pas Ni flamme, ni étincelle	
ARC : Gagnez les hauteurs en vous éloignant du torrent		Si vous êtes à l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments				

NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence
européen **112**

Urgence Médicale
15

Sapeurs Pompiers
18

Gendarmerie
17

Mairie de Saint Rémy de Maurienne : 04 79 83 13 70 ou 06 45 26 78 80

VIE COMMUNALE

NELLY PESENTI – UNE VIE AU SERVICE DES AUTRES



Née en 1963, Nelly a grandi au sein d'une famille d'origine italienne unie et soudée aux côtés de ses deux frères Noël l'aîné et Maurice le cadet. Sa première année d'école sous l'enseignement de Mme Mérand fut décisive. En effet, son institutrice se rendit compte assez rapidement des capacités de Nelly et la fit avancer d'une classe. Très studieuse, autodidacte pour ses frères, Nelly a su à force d'abnégation et de travail suivre la voie qu'elle s'était tracée : après le lycée, elle entra à l'IUT 2 de Grenoble, se dirigea vers l'IRA de Lyon pendant un an puis acheva sa scolarité à l'école nationale de la santé publique de Rennes.

Elle sortit de l'école brillamment en 1985, année de la première décentralisation. Son premier poste, inspectrice DDASS, la retiendra 4 ans au Conseil général de la Somme avant d'être mutée en Haute-Savoie, plus proche des siens. Elle qui se réclame avant tout « fonctionnaire et fière de l'être » assume depuis plus de deux ans la direction du pôle de la gérontologie et du handicap au Conseil général de la Haute-Savoie. Nelly a voué sa vie « au social » exerçant plusieurs postes au cours de sa carrière dans différents secteurs mais toujours au service des autres. Son dévouement fut récompensé le 17 avril 2009 devant les siens par le député Bernard Accoyer et par le président du conseil général de la Haute-Savoie Christian Monteil. Cette maman de deux enfants reçut la distinction de chevalier de l'Ordre national du Mérite en compagnie de son amie Madame le docteur Maljean Marie-Pierre elle-même décorée. Son seul regret fut l'absence de Pascal, son papa décédé avant cette distinction honorifique. Humble et modeste face à un tel parcours auréolé après 23 ans de services dits civils, elle a dédié cette récompense au personnel avec lequel elle travaille, souhaitant valoriser ses collaborateurs, travailleurs de l'ombre. Ses pensées s'envolent régulièrement vers sa commune natale de St Rémy, où elle s'octroie chaque année quelques jours en famille pendant les fêtes de Noël. Un retour aux sources fusionnel pour cette Rémilienne attachée à ses racines.

CHANT À L'ÉGLISE



Chanter dans une église, c'est élever son âme et son esprit. C'est la performance réalisée par une chorale de 130 choristes dans l'église le 13 décembre. Concert couronné par une brillante interprétation de l'ORATORIO DE NOËL de Camille SAINT SAËNS.

VIE COMMUNALE

FRANCE ALZHEIMER SAVOIE

Accueil de jour thérapeutique en Maurienne pour les malades atteints de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

En France, la maladie d'Alzheimer touche 1 million de personnes et 100 000 nouveaux cas par an sont diagnostiqués.

L'association France Savoie Alzheimer, dont le siège se situe dans l'allée de Bressieux à Bassens s'est donnée pour missions :

- de soutenir et d'aider les familles et les malades;
- de former les professionnels et bénévoles et les aidants familiaux;
- de créer des services de répit pour les aidants familiaux.



A cet effet, un accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de troubles apparentés s'ouvrira début 2010 en partenariat avec la mairie de Saint Rémy de Maurienne.

Cet accueil fonctionnera à la demi-journée, dans un premier temps, soit chaque mercredi de 13h30 à 17h dans la salle Belledonne.

Une équipe, formée à la prise en charge thérapeutique de la maladie ou apparentées, s'occupera des patients. L'objectif est double :

- un répit pour les familles;
- une prise en charge thérapeutique pour les malades.

Ce projet est porté par la Plateforme Alzheimer en lien avec les services médicaux et sociaux du Canton et de la Vallée.

Pour tout contact vous pouvez joindre :

- Angèle PIDOUX (référente association Alzheimer Maurienne) au 04 79 83 18 01 ou 06 12 60 29 03;

- Catherine LE GOFF MEUNIER (référente de la Plateforme Alzheimer en Savoie) au 04 79 60 31 48.

VIE COMMUNALE

AVIS A LA POPULATION

L'année 2010 sera pour les savoyards l'occasion de fêter le

150 ÈME ANNIVERSAIRE DU RATTACHEMENT DE LA SAVOIE À LA FRANCE.

*Cette commémoration est l'occasion pour les habitants de Saint Rémy
de réactualiser une tradition séculaire :*

LA VEILLEE

*Cette veillée sera l'occasion pour nous de dénouer les fils du temps en évoquant l'histoire,
les histoires, la gastronomie, le travail des noix, du tabac, l'industrie du pays, repas
d'époque, costumes, etc....*

Cette veillée est prévue le :

10 AVRIL 2010 A LA SALLE BELLEDONNE DE SAINT REMY DE MONNE

Il ne s'agira pas d'un spectacle ordinaire, puisque

VOUS EN SEREZ LES ACTEURS ET L'UNIQUE FEU D'ARTIFICE.



Retrouvons-nous tous ensemble pour partager ce symbolique anniversaire.



Apportez votre pierre à ce bel édifice, en contactant :

Marcel Lamotte 04 79 83 17 28 marcel.lamotte2@wanadoo.fr
Renaud Corval 06 07 26 52 23 renaud.corval@orange.fr
Claude Videau 06 20 39 02 53 info@chariotsdethespis.info

TRAVAUX

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ AUX ÉTALONS



Ajouts de ralentisseurs et de signalisations horizontales et verticales.

ASSAINISSEMENT CHEF-LIEU

Remplacement d'une conduite pour l'assainissement au Chef-Lieu.



TRAVAUX

L'AUBERGE DU PONT EST COMMUNALE



Réouverture
du bar et du
restaurant à
l'automne
dernier.

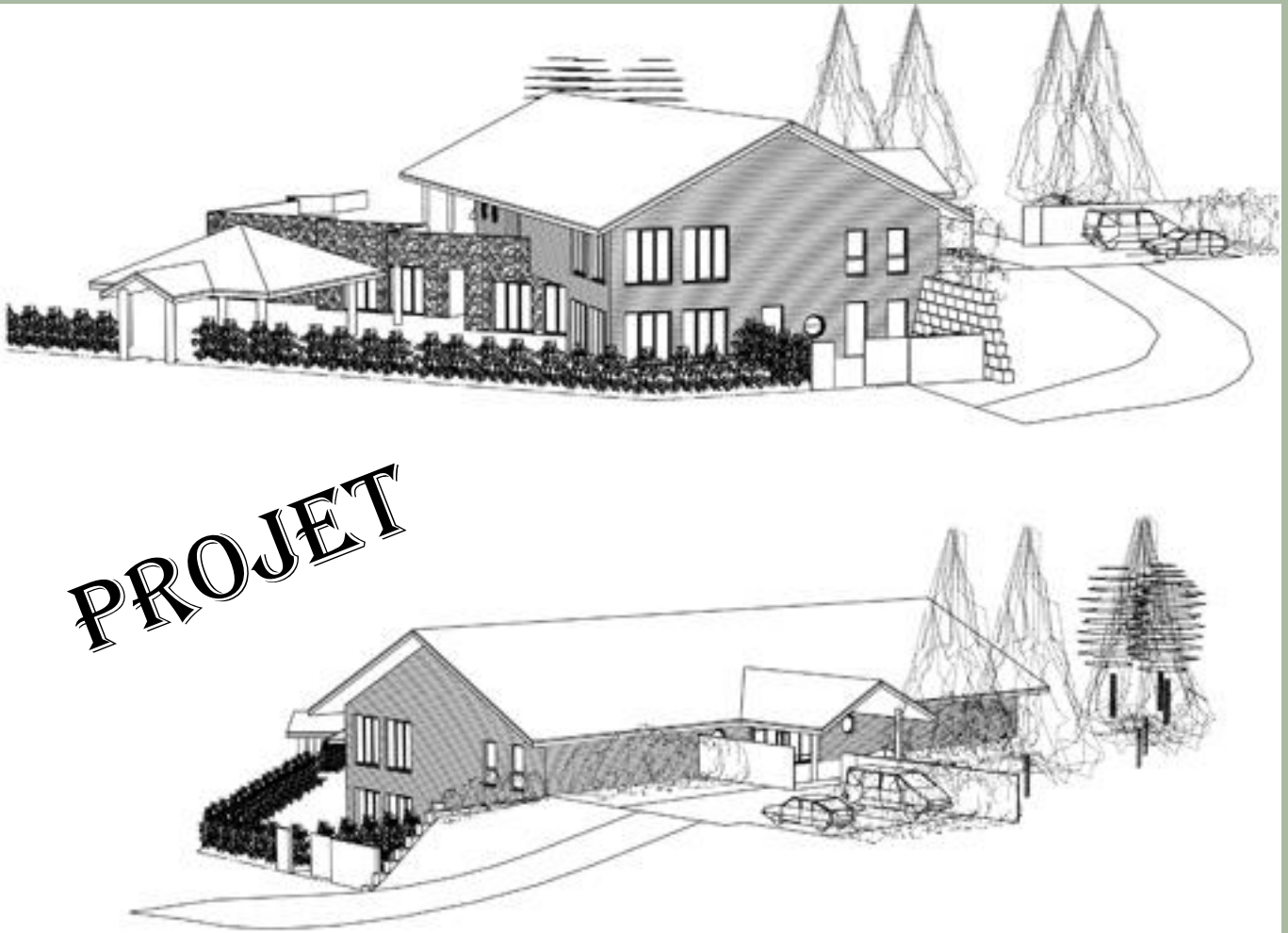
L'EAU

Clôture,
construction
d'un toit et
installation
d'un
système
ultra-violets
au réservoir
de La Lauze.



TRAVAUX

LE GROUPE SCOLAIRE À LA TOURAINNE



Avancement du projet avec le choix de l'architecte
du futur groupe scolaire : H. BENOIT.

INAUGURATIONS

En présence du Député Michel Bouvard et du sous-préfet Rémy Darroux.

AGENCE POSTALE ET BIBLIOTHÈQUE



AUBERGE DU PONT



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



BORONAT Eloan ,Jean, Patrick
DIMIER Kylian, Michel, Pascal
ESTEVEs Abigaël, Anne-Clothilde
GOZE--MOREL Maé, Jean-Paul, Sylvain
JAMIN Jorys
LO BASSO Lylou
MADRZYK—BETRANCOURT Thomas, Jérémie, Patrick, Joseph
MAZZARELLA Lucas, Salvatore
MILAN Angelyne, Monique
VELLEMANS Tom, Christian, Guy
VIAL Katleen

MARIAGES



BELLEMIN Ludovic, Jean-Marie, Gilles & ROL Aurélie, Juliette, Marie
BORONAT Jérôme, Vivien & MUSY Sylvie, Raymonde, Violette
DURIEUX Romain, Lucien & TRACANELLI Manola
MOLLARD Gilles, Didier & ALLEN Sylvie
VACHETTE Yohan, Hervé, Roger & ROCHETTE Virginie, Delphine

DÉCÈS



ANDRE Gaston, Marcel, Séraphin
CARLETTI Louis, Marin
CHAUDET Albert, Pierre
CHAUDET Claudius, Joseph
CLAPPIER Pierre Félicien
FAVRE Emile, Ernest
GODET Albert, Jacques
LAURENT René, Henri
MANZONI Catherine veuve AILI
MARTIN Nicole, Lucie, Rosalie veuve DULAC
MELLAND Marcelle veuve BUET
MONDET Denise, Catherine
MONDET Louis, Jules, Eugène
PESENTI Marc, Bonaventure

À VOTRE SERVICE

Services Municipaux	Services Médicaux	Autres Services
<p>Mairie secrétariat Ouverture au public :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ▲ Mardi et jeudi de 9h à 12h ▲ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 <p>☎ 04 79 83 13 70</p>	<p>Cabinet médical Dr ORSZULAK Rudolph Consultations du lundi au samedi de 9h à 13h et les lundi, jeudi et vendredi de 18h à 19h Fermé le mercredi Après-midi sur rendez-vous</p> <p>☎ 04 79 20 25 65</p>	<p>DECLICC Activités proposées pendant les vacances aux enfants et adolescents. Voir affiches. 98 route de la Combe à Saint Etienne de Cuines ☎ 04 79 56 35 06</p>
<p>Agence Postale Communale Ouverture au public :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ▲ Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30 ▲ Samedi de 9h à 12h <p>Départ du courrier : ▲ Du lundi au vendredi à 14h30</p> <p>Réservation de la salle Belledonne : ☎ 04 79 83 15 63</p>	<p>Maison médicale de Garde <i>Saint Jean de Maurienne</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Le soir à partir de 20h ▲ Le week-end à partir du samedi 12h ▲ Les jours fériés à partir de 9h <p>Composer le 15 et un médecin répond et oriente vers la structure adaptée.</p>	<p>Cinébus 1 jeudi sur 2 - Salle Belledonne Séance enfants à 17h30 Séance adultes à 20h30 Se reporter aux affiches</p>
<p>Bibliothèque Mardi de 9h à 11h Dans les locaux de l'Agence Postale Communale</p>	<p>Cabinet d'infirmières Permanence le mardi et le samedi à 8h en Mairie ☎ 04 79 59 43 56</p>	<p>Dépannage GAZ de France 24h/24 ☎ 0810 314 314 : <i>Urgence</i> ☎ 0810 333 073 : <i>Sécurité EDF</i></p>
<p>Cimetière La Mairie rappelle aux usagers que le container est destiné aux plastiques. Les autres déchets doivent être mis dans la fosse.</p>	<p>Service médico-social Mme VANDERMOLINA Isabelle ☎ 04 79 44 53 00 Jeudi matin sur rendez-vous</p>	<p>Desserte SNCF Service de taxi à domicile pour aller en gare de St Avre ou Épierre; se faire inscrire en gare de St Avre la veille avant 18h. ☎ 04 79 59 48 47</p>
<p>Services Religieux Messe le dimanche à 10h Presbytère ☎ 04 79 83 12 46</p>	<p>Orthophoniste Mme CHEVALLIER <i>Bâtiment de la Poste</i> ☎ 04 79 83 01 19</p>	<p>Commerces Épicerie, tabac presse, boulangerie, pâtisserie, coiffure, armurerie, élevage canin, informatique-internet</p>
<p>Ecrivain Public Vous avez des difficultés pour rédiger vos lettres administratives ou établir un dossier, une assistance vous est proposée à l'Agence Postale.</p>	<p>Sapeurs Pompiers Appel au 18 ou 112 depuis un mobile</p>	<p>Hello Taxi Max ☎ 04 79 56 60 07 ① 06 89 90 77 49</p>
<p>Correspondant Défense Daniel CHAMPEMONT Pour tout renseignement concernant les carrières militaires. ☎ 04 79 83 00 82</p>	<p>A.D.M.R. Canton de La Chambre ☎ 04 79 56 33 01</p>	<p>Halte garderie crèche Saint Etienne de Cuines ☎ 04 79 56 27 78</p>

LE CODE LA ROUTE

(EN TOUTE QUIÉTUDE OU INQUIÉTUDE)

Pour les lecteurs du REMILIEN
Contraints au règlement routier
Quelques réflexions d'un ancien
Vous sont simplement proposées
Dans ce poème sans prétention
Soumis à votre méditation

La conduite auto maintenant
Devient prouesse à chaque instant
Avec les yeux sur le compteur
Et les panneaux indicateurs
Quatre-vingt-dix, cinquante ou trente
Soixante-dix, parfois cent trente
Non ce n'est pas simple du tout
La conduite, de nos jours, c'est fou !

Bien sûr, pour les plus hautes instances
Lorsqu'il y a recrudescence
De vies perdues par insouciance,
Il convient d'agir, d'innover,
Certes, contre le gré de l'usager,
Pas toujours enclins au respect.

Boire ou conduire, il faut choisir
C'est le slogan du devenir
Et puis une ivresse au volant
Cela peut être très humiliant
Sans oublier les conséquences
De cette redoutable inconscience.

La ceinture de sécurité
D'une efficacité prouvée
Ne doit jamais être délaissée
Certes pour une visite du voisin
Lequel ne demeure pas très loin
Si un gendarme erre par là
Sanctionnera-t-il ce faux pas.

L'utilisation du portable
Est reconnue préjudiciable
A une conduite véritable
Et même si l'appel est urgent
L'on peut toujours faire autrement
Afin que l'intention majeure
Ne soit pas captivée ailleurs.

Trop fréquemment bien des motards
Soucieux de prendre quelque retard
Vous dépassent telle une fusée
Quand la vitesse vous respectez.
Sont-ils réellement conscients
Que sur deux roues c'est moins probant ?

Il est démontré aujourd'hui
Par des statistiques alarmistes
Qu'handicaps et pertes de vies
Frappent hélas trop de secouristes
Eux aussi que peu imprégnés
D'un réel et constant danger.

Que dire d'une attitude notoire
Du jeune conducteur de pétoire
Emettant tant de décibels
Par vrombissement du genre crécelle ?
Ce désagrément volontaire
Mérite une sanction salubre
Avec une remise dans les normes
D'un échappement non conforme.

Si vous détectez une lorgnette
Qui, dans un coin de route vous guette
Il est bien trop tard pour freiner
Et vous serez sans doute piégé.
C'est donc que vous rouliez trop vite
Sanction d'une erreur de conduite.
Puis, pour le permis de conduire,
Quelques points seront à déduire.

Voici que les feux tricolores
De nos carrefours dits dangereux
Equipés d'un œil « mirador »
Sanctionnant les plus audacieux
Qui sachant ne plus être au vert
Seront pris au rouge par l'arrière.
Puisse cet audacieux système
Eviter des pertes humaines

Comme cela doit être stressant
D'être sans cesse contrevenant.
Respecter le code de la route,
En vérité, qu'est-ce que ça coûte ?

C'est tout de même réjouissant
Lorsque l'on évite l'accident
Qui aurait pu être fatal
Par un simple respect banal
D'une utile réglementation
Qui doit conduire à la raison

Si l'on se prenait à rêver
Innocemment imaginer
Que sur nos routes dites carrossables
Les cochers devenus aimables
Vous fassent un signe de la main
En vous croisant sur le chemin
Tous ralliés aux bonnes manières.
Finies les hécatombes routières !

MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS EN 2010

MOIS	ASSOCIATION	MANIFESTATION	LIEU	DATE	EN 2010
JANVIER					
FEVRIER					
	US FOOT	SOIREE CHOUROUTE	A DETERMINER	Samedi	le 6
	NOUVEL AGE	PORTES OUVERTES	Salle RENCONTRE	Dimanche	le 28
MARS					
	ANCIENS COMBATTANTS	BELOTE	Salle BELLEDONNE	Dimanche	le 14
	ARTS ET LOISIRS	LAYETTE-LIVRES	Salle BELLEDONNE	Dimanche	le 21
AVRIL					
	US FOOT	LOTO	Salle BELLEDONNE	Samedi	le 3
	TOUTES ASSOCIATIONS	150ème ANNIVERSAIRE	SAINT REMY	Samedi	le 10
	NOUVEL AGE	THE DANSANT	Salle BELLEDONNE	Dimanche	le 25
MAI					
	ANCIENS COMBATTANTS	BELOTE	Salle BELLEDONNE	Dimanche	le 16
JUIN					
	US FOOT	TOURNOI DE FOOT	STADE	Samedi	le 5
	US FOOT	PETANQUE Vieux Tibias		A DETERMINER	
JUILLET					
	COMITE DES FETES	BAL DU 14 JUILLET	Salle BELLEDONNE	Mardi	le 13
	US FOOT	FETE DU REPLAT	REPLAT	Dimanche	le 18
AOUT					
	US FOOT	JOURNEE FOOT/PETANQUE		A DETERMINER	
SEPTEMBRE					
	3 COM. POUR LE TELETHON	REPAS DE L'AMITIE	Salle BELLEDONNE	Dimanche	le 5
	ANCIENS COMBATTANTS	BELOTE	Salle BELLEDONNE	Dimanche	le 19
OCTOBRE					
	ANCIENS COMBATTANTS	THE DANSANT	Salle BELLEDONNE	Dimanche	le 17
NOVEMBRE					
	NOUVEL AGE	LOTO	Salle BELLEDONNE	Dimanche	le 7
	ARTS ET LOISIRS	MARCHE DE NOEL	Salle BELLEDONNE	Samedi/Dimanche	les 26/27
DECEMBRE					
	3 COM. POUR LE TELETHON	ACTIVITES TELETHON	Salle BELLEDONNE	Ven./Sam./Dim.	les 3/4/5
	Toutes ASSOCIATIONS	REVEILLON	Salle BELLEDONNE	Vendredi	le 31

Tableau des Manifestations arrêté au 31 décembre 2009.
Tenez-vous informer en consultant le site de la commune :
www.saintremydemaurienne.com

Environs de La Chambre (Savoie). — SAINT-RÉMY. — Vue générale
Le Grand Miceau (2619 m.). Le Cuchet

